

Décision

Générale

colonial

Décision n° 542 du 7 juillet 1943.

n° 542

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 14 du 15/07/1943

Date de publication
7 juillet 1943

Date du numéro
15 juillet 1943

TEXTE INTÉGRAL

Madame BOUST Thérèse est engagée pour compter du 10 juillet 1943 en qualité d'employée auxiliaire au Service des informations, au salaire mensuel de 2.500 francs, exclusif de toute indemnité.